
Renvoi au comité de division de l'adresse de la société populaire de Faulquemont (Moselle) qui demande la translation du district de Morhange à Faulquemont, celle du district de Sarre-Libre à Bouzonville et la suppression du district de Boulay, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de division de l'adresse de la société populaire de Faulquemont (Moselle) qui demande la translation du district de Morhange à Faulquemont, celle du district de Sarre-Libre à Bouzonville et la suppression du district de Boulay, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 350;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26880_t1_0350_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ou de coton, 2 contrepoinces, 69 paillasses, 175 matelas, 7 305 draps de lit, 808 napes, 4 882 serviettes, 2 169 torchons, 10 975 chemises, 9 calssons, 2 bonnets de coton, 26 aubes, 5 929 linges à pansements, 1 244 bandes et compresses et 510 livres de charpie. La Convention nationale ne pourra que leur exprimer sa satisfaction de ces offrandes vraiment civiques.

La Société populaire de Hagetmau, département des Landes, me charge également de lui apprendre qu'elle a équipé et monté à ses frais un cavalier jacobin. J'ai adressé ce défenseur de la patrie aux représentants du peuple près l'armée à Bayonne pour luy donner la destination qui luy conviendra. Vive la République. S. et F. ».

MONESTIER.

P.S. Je reçois à l'instant la nouvelle d'une victoire remportée par les armées de la République contre les satellites espagnols. On leur a pris 200 pièces de toute sorte d'artillerie, plusieurs munitions, des magasins pleins de subsistances, et près de 2 000 prisonniers. La déroute des ennemis a été complète, et la relation qui est du 12 floréal par le général Dugommier, a dû déjà être reçue par la Convention nationale. L'affaire a eu lieu dans le cy-devant Roussillon.

37

La Société populaire de Faulquemont (1) demande la translation du district de Morhange à Faulquemont, celle du district de Sarre-Libre à Bouzonville, et la suppression du district de Boulay.

Renvoyé au Comité de division (2).

[*Faulquemont, 20 germ. II*] (3).

Demande de translation de l'administration du district de Morhange à Faulquemont.

Cette réclamation a toujours été prise dans le vœu général des administrés et juridiciables puisque leur intérêt a toujours été le même et l'un et l'autre aussi évidemment manifesté.

Pourquoi n'ont-ils pas prévalu. Ah ! Citoyens Législateurs, les Sociétés populaires, ces véritables sentinelles du peuple, les fidèles surveillants de ses intérêts n'existaient point encore sur le territoire français lors de la division et distribution des établissements administratifs et judiciaires; à cette époque on transigeait encore sur l'intérêt public, on n'était pas assez sûr ou plutôt assez fort pour couper les traits qui l'attachaient au char du despotisme et de l'égoïsme.

Deux communes de ce district se rivalisaient : Faulquemont et Morhange, toutes deux espéraient ces établissements. Celle de Faulquemont n'avait point de député à l'Assemblée constituante mais elle avait les avantages de la localité, et celle de Morhange attendait tout du citoyen Voidel, l'un de ses membres, député à cette assemblée, et en effet peu s'en est fallu qu'elle

n'obtint les deux établissements quoique sa situation sur la ligne qui sépare les deux départements l'éloignât plus qu'aucune commune du centre qui rapproche les administrés des administrateurs et qu'aucune route n'aboutisse sur elle tandis qu'elles traversent Faulquemont qui, éloigné de trois lieues de cette ligne, est une des communes la plus centrale.

Néanmoins Morhange a obtenu d'abord l'administration et peu s'en est fallu qu'il n'obtint aussi le tribunal, mais heureusement cette distribution n'était que provisoire et qu'aujourd'hui la manière de réclamer comme celle d'obtenir n'a de force attractive que lorsqu'elle est aimantée par l'équité et la justice d'où [par] suite nécessairement le bien public.

Citoyens Législateurs, c'est Faulquemont qui doit réunir les deux établissements, ce n'est pas cette commune seule qui sollicite près de vous aujourd'hui cette réunion, c'est la Société populaire composée des membres ou citoyens de toutes les communes du district de Morhange. Ce vœu est celui de plus des trois quarts des administrés qui l'ont manifesté de toute manière, individuellement et en masse, verbalement et par écrit, c'est l'avis des administrateurs même de ce district qui en ont recueilli les vœux et que le département et le représentant du peuple Mallarmé viennent d'adopter par l'arrêté qu'ils ont récemment adressé à la Convention en son Comité de Division par lequel ils demandent :

1°) la translation de l'administration du district de Morhange à Faulquemont;

2°) celle de Sarlibre à Bouzonville parce que la réunion des deux établissements au lieu le plus central est en effet dans l'intérêt général, qu'en abrégant les courses et voyages elle épargne de grands frais;

3°) la suppression du district de Boulay; il est enclavé dans ceux de Metz, Sarlibre et Morhange, le partage ne peut s'en faire qu'à l'avantage des administrés qui se trouvent déchargés des frais d'un district inutile, motif bien déterminant pour accélérer un décret qui dans le département fera crier encore vive la République française.

Législateurs incorruptibles, restez à votre poste; le salut de la République vous le commande.

Reste à ton poste, Montagne terrible aux conspirateurs, pour en écraser le dernier, semblable à ce fameux volcan, ne laisse à tes pieds que les cendres impures de la conspiration. Reste à ton poste, c'est le refrain de la juste confiance que tu inspires à tous bons républicains, à ceux composant la Société populaire de Faulquemont et à toutes les Sociétés attachées à tes immortels travaux qui doivent bientôt ramener le grand vaisseau agité par les efforts de la plus violente conspiration, dans la plaine riante du calme et de la sérénité.

BRAVELET, DELAVIE, ZIMMERMANN.

38

Les administrateurs de la commune du Palais, en Belle-Isle-en-Mer (1), annoncent qu'ils ont envoyé au district 76 marcs 2 onces 5 gros

(1) Morbihan.

(1) Moselle.

(2) P.V., XXXVII, 224.

(3) Div^b 86, doss. Moselle (n° 54). Fait en triple exemplaires.